



UR UFAP Lyon

Détachement, L'AP est trop attachée...

Le 11 Mars 2025

Depuis des mois, des années, notre administration, exsangue et incapable de comprendre le mal qui la ronge, voit le nombre de ses personnels demandant à la quitter pour une autre par la voie du détachement, littéralement exploser.

Décomplexée depuis toujours sur ses méthodes managériales, la DAP et son service RH n'ont rien trouvé de mieux que de rédiger le 6 Mars 2025 à l'attention des DISP, une note intitulée « *rappel des textes et des règles procédurales en matière de traitement des demandes de détachement sortant - refus* ».

Et de dérouler, sur 5 pages, ce que c'est que le détachement, et comme s'y prendre pour les refuser dans les règles parce que l'AP se fait étriller par les tribunaux administratifs qui sanctionne tous les refus abusifs, etc.

Ils ont même prévu un modèle de grille à remplir pour justifier du refus parce qu'habituellement, les DI qui décidaient des refus ne motivaient pas leurs décisions correctement, d'où les contentieux perdus.

Tant pis pour les lignes directrices de gestion qui prévoient que la mobilité doit être favorisée, tant pis pour les carrières des agents qui peuvent normalement par ce biais, trouver de nouvelles vocations.

Il est vrai que les détachements entrants sont assez rares, surtout chez les PS et les PIP, les conditions de travail et la perte de sens ressentie par les agents appartenant à ces filières étant connue au-delà des frontières pénitentiaires.

L'administration pénitentiaire est-elle assez célèbre pour ses méthodes maltraitantes envers ses agents, la note que nous mettons en avant aujourd'hui n'en est qu'une des nombreuses démonstrations...

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon n'est même plus étonnée de voir cette manière totalement décomplexée de diffuser des notes aux 4 vents dont les services qui les dispatchent, n'ont même pas l'idée de se dire que leur contenu est choquant !

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon dénonce une fois encore ces manières de faire.

Si l'AP veut garder ses agents, elle ferait mieux de réfléchir à ce qui leur donnerait envie de rester plutôt que de les empêcher de partir par de tels moyens.

Pour l'UR UFAP UNSa Justice de Lyon
Le Secrétaire Général
D.VERRIERE

ur.lyon@ufap.fr